

# Le conseil municipal a inauguré sa nouvelle salle

**Saint-Gildas-de-Rhuys** — Mardi, les élus ont tenu leur dernier conseil municipal de l'année, et pour la première fois dans la nouvelle salle du conseil. Les 17 bordereaux ont été votés.

O.F. 16.12.21

## Nouvelle salle, nouvelle mairie

En préambule du conseil municipal, mardi, le maire Alain Layec a fait un bilan sur la visite des Gildasiens dans la mairie rénovée, lors des deux journées portes ouvertes, le week-end dernier. « Nous avons eu 470 visiteurs et pratiquement pas de critiques négatives. Je vous félicite car nous sommes toujours à 98 % de présence lors des conseils municipaux. »

## La révision du PLU interrompue

La révision du PLU (Plan local d'urbanisme) a été lancée en novembre 2021, le diagnostic territorial est en cours. Mais, d'une part, la loi climat et résilience vient changer la donne. Et d'autre part, le Schéma régio-

nal directeur d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Straddet) ainsi que le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) ne sont pas encore mis en conformité. « À l'heure actuelle, on ne sait plus comment faire, on n'a pas les règles. On reprendra quand on aura les éléments, sinon on risque de devoir tout recommencer », argumente l'édile.

## Budget et finances

Comme chaque fin d'année, des ajustements d'écritures comptable nécessaires ont été présentés par l'adjointe aux finances, Jocelyne Teurnier-Leclerc. Les élus ont approuvé les dépenses d'investissement à engager avant le vote du pro-

chain budget primitif en 2023. Ainsi 1 559 734 € sont attribués au budget principal, 18 236 € au budget port, 13 400 € au camping et 7 584 € à la maison de l'enfance. Jocelyne Teurnier-Leclerc a rappelé que « s'agissant du budget principal, la section d'investissement était en équilibre pour les dépenses et les recettes à hauteur de 6 463 353 €, lors du vote du budget primitif, à l'exercice de 2022 ».

## Le conseil en bref

Alain Ouvrad, adjoint aux travaux, a annoncé des réductions de budget pour les travaux au lotissement municipal du Clos Er Goh, pour un total de 17 887 €/HT. Les raisons en sont la prise en charge du container semi-

enterré par Golfe Morbihan Va Agglomération (GMVA), des travaux non réalisés et d'autres pris en charge par les services de la mairie.

Une demande de subvention montant de 17 557 € a été accordée à l'école Saint-Goustan, elle s'élève à 16 500 € l'année dernière. La nouvelle grille des tarifs et redevances l'année 2023 est établie. Un élu s'est abstenu sur la demande d'une adjudication de marché à bons de commande pour l'entretien des espaces auprès de prestataires, pour un montant de 80 000 €.

En fin de conseil le maire a annoncé la réception d'accueil aux nouveaux arrivants depuis 2019, elle aura lieu dans la salle Kéruzen samedi, à 11 h.